

# Exemple de plan pour l'écriture d'un projet d'établissement

(Annexe du Schéma national d'orientation pédagogique du ministère de la culture)

Ce texte est une proposition de guide pour la rédaction ou la mise à jour d'un projet d'établissement. Son élaboration ou sa mise à jour est en effet devenue obligatoire pour les établissements classés ou en demande de classement, en application du décret n°2006- 1248 du 12 octobre 2006 et de l'arrêté du 15 décembre 2006 relatifs au classement des établissements. Commun aux enseignements de la musique, de la danse et de l'art dramatique, il est pluriannuel (une durée moyenne de cinq ans par exemple).

Les responsables de l'établissement pourront se rapprocher de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) et le cas échéant, du service de l'inspection et de l'évaluation de la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles pour valider leurs orientations.

## I - Introduction

- Description du contexte socio-économique et culturel ;
- Rappel des missions générales de l'établissement, en référence aux axes principaux de la Charte de l'enseignement artistique spécialisé et des décrets et arrêtés de classement, diversification des spécialités et des disciplines, relations avec la vie artistique locale (diffusion, création, pratiques des amateurs, résidences...), partenariat avec les établissements relevant de l'Éducation nationale.
- Orientations particulières (développement de certaines disciplines, mise en place de partenariats spécifiques, définition de plans de formation des enseignants...)

## II - Présentation et analyse de l'existant

### 1) Etat des lieux

- Les publics et leur évolution récente (population globale, scolaires et étudiants...) :
  - . sur le territoire de la collectivité
  - . dans l'établissement
- Les activités pédagogiques et leur évolution
- Les pratiques artistiques enseignées et/ou accompagnées et leur évolution actuelle
- Les activités de diffusion réalisées en propre, en partenariat, accompagnées, etc.
- Les ressources propres (budgets, locaux, matériels, moyens d'information, etc.)
- Les personnels (enseignants, administratifs, régisseur, agents divers, etc.)
- Les partenaires structurels (milieu scolaire, autres établissements, pratiques amateurs, structures de création, de diffusion, de formation professionnelle, etc.)
- Les autres partenaires
- Les réseaux locaux, régionaux, nationaux, voire internationaux, participants de la dynamique de l'établissement
- Les autres activités éventuelles (partenariats sociaux, ...)

### 2) Diagnostic

- Comparaison entre l'offre de service de l'établissement (y compris dans sa fonction « centre de ressources ») et les besoins du territoire concerné
- Adéquation entre les moyens, l'organisation, le fonctionnement interne et les moyens
- Enjeux des partenariats locaux et extra territoriaux.

### **III - Perspectives**

#### 1) Fondements

- Rayonnement local (culturel, social...), départemental, régional, national à renforcer
- Missions à créer, confirmer, redéfinir, supprimer ;
- Évolution ou restructuration internes (postes, organigramme, concertation, textes réglementaires, information...) à envisager
- Personnels et formations professionnelles à mettre en place
- Besoins en locaux internes et externes (cours, répétitions, spectacles...), matériels, et autres outils de la logistique ;
- Partenariats à créer, modifier, supprimer ; Actions favorables au rayonnement : saison, résidences d'artistes et de créateurs, classe de maître, ensembles instrumentaux et vocaux professionnels liés à l'établissement
- - etc.

#### 2) Actions et stratégies de mises en œuvre et d'évaluation

- Les différentes actions déjà entreprises, et celles envisagées
- Les différentes étapes en fonction d'un échéancier (annuel, pluriannuel ou intermédiaire, ...) et d'indicateurs chiffrés
- Les outils de la formalisation (convention d'objectif, convention de partenariat, de mise en réseau...)
- Les dispositifs d'information des publics et des partenaires
- Les outils du suivi et l'état du devenir des élèves
- Les processus d'évaluation de l'action, de ses effets, de l'évolution du territoire (publics, pratiques, partenariats, actions...), par étape permettant les réajustements nécessaires en fin d'exercice.

### **IV - Conclusion prospective**

- Ajustements ou réorientations nécessaires au regard du bilan final, à court, à moyen et à long termes
- Prospectives sur la politique générale de l'établissement.